



الجمهورية الديمقراطية الشعبية الجزائرية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

University of Sciences and Technology "Houari Boumediene"



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**DE LA CONSULTATION N°01/2026**

**17 FEV. 2026**

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public . L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°01/2026, ayant pour objet :

**La restauration au profit de L'USTHB :**

**Lot 01 : Prestation à l'USTHB au profit des réceptions du rectorat.**

**Lot 02 : Prestation à l'USTHB au profit des participants aux manifestations scientifique et technique.**

**Lot 03 : Prestation à l'USTHB dans le cadre des coopérations scientifiques et accord programme de recherche.**

**Lot 07 : Prestation à l'USTHB au profit des clubs scientifique.**

**Lot 08 : Prestation à l'USTHB au profit des clubs culturels.**

**Lot 09 : Prestation à l'USTHB au profit des clubs sportifs.**

**Lot 10 : Prestation à l'USTHB au profit des rencontres scientifiques liées au développement de la recherche.**

**Lot 11 : Prestation à l'USTHB au profit des porteurs des projets innovants.**

Avis de consultation lancé le 04/02/2026, Qu'a l'issue de l'ouverture des plis et de l'évaluation des offres techniques et financières le 16/02/2026,

la consultation est attribuée provisoirement comme précisé dans le tableau suivant :



	Intitulé	Nom de l'entreprise/ Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale(NIF)	Montant de l'offre en TTC	Critère de sélection
01	<b>Lot 01 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des réceptions du rectorat.	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	2 529 591,33 DA	Moins disant après qualification technique
02	<b>Lot 02 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des participants aux manifestations scientifique et technique	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	142 965,41 DA	Moins disant après qualification technique
03	<b>Lot 03 :</b> Prestation à l'USTHB dans le cadre des coopérations scientifiques et accord programme de recherche	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	196 549,20 DA	Moins disant après qualification technique
04	<b>Lot 07 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des clubs scientifique	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	453 133,77 DA	Moins disant après qualification technique
05	<b>Lot 08 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des clubs culturels	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	68 295,29DA	Moins disant après qualification technique
06	<b>Lot 09 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des clubs sportifs	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	<b>111 655,32 DA</b>	Moins disant après qualification technique
07	<b>Lot 10 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des rencontres scientifiques liées au développement de la recherche	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	893 674,53 DA	Moins disant après qualification technique
08	<b>Lot 11 :</b> Prestation à l'USTHB au profit des porteurs des projets innovants	AIR ALGERIE CATERING	001416099623888	29 644,80 DA	Moins disant après qualification technique

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Sous-Direction Des Moyens et de la Maintenance-L'USTHB, dans un délai de **Quatre (04) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire sur le site Web de L'USTHB et ce, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public

Les soumissionnaires non retenus désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis.